

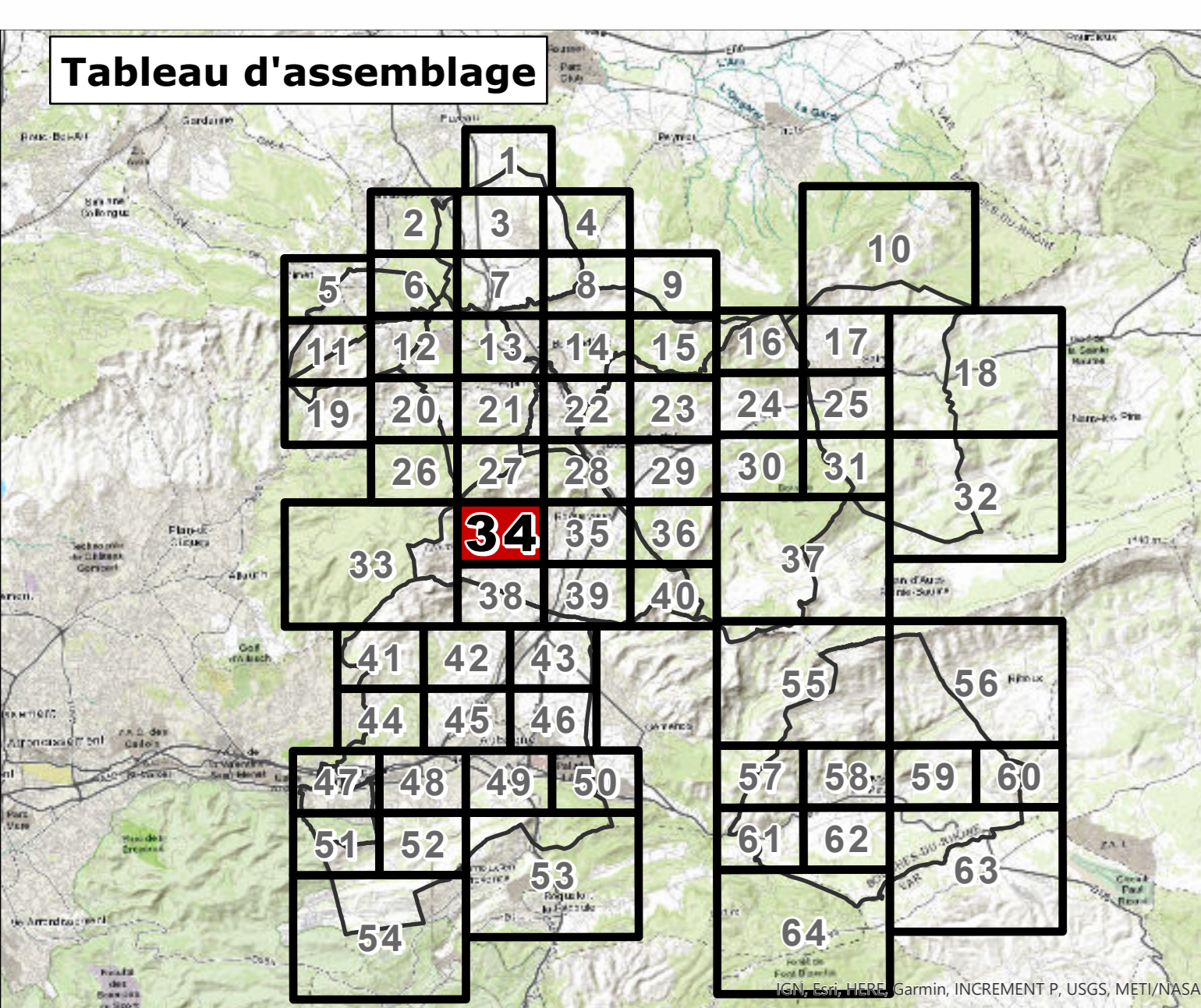
**Règlement - pièces graphiques**

N. Autres planches  
N1. Planche Eau

PLANCHE  
34

PLUi approuvé par DCM le 29 juin 2023

ROQUEVAIRE



**Urbanisme**

- Urbanisme
- Limite de zone

**Risque inondation réglementé par un Plan de Prévention du Risque**

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION (PPRI)  
Pour les communes d'Aubagne, de La Pierre-sur-Huveaune, d'Arrol et de Saint-Zacharie  
ou de La Métropole de Roquevaire et de La Pierre-sur-Huveaune

- Violet
- Bleu clair
- Bleu foncé
- Rouge

**Risque inondation réglementé par le PLUi**

EMPRISE MAXIMALE DU RISQUE

- Zone à emprise maximale de rassemblement en centre urbain
- Zone à emprise maximale de rassemblement - Zone inconstructible

COMPLÈMENTS DE CONNAISSANCE DU RISQUE

Pour les communes d'Aubagne, de La Pierre-sur-Huveaune et de Saint-Zacharie

- Alla table - Prescription simple
- Alla table - Prescription verborale
- Alla fort - Zone inconstructible
- Alla fort - Zone inconstructible

Pour les communes de la Bouffardise, Peyret et Saint-Zacharie

- Porte à Connaissance - PAC Huveaune

MODÉLISATION DU RISQUE

- Alla table - Prescription simple
- Alla modéré - Prescription verborale
- Alla fort (jusqu'à 0,5 m) - Zone inconstructible
- Alla fort - Zone inconstructible

**Prescriptions complémentaires**

ZONE DE SAUVEGARDE DES MASSES D'EAU SOUTERRAINES

- ZS de priorité 1 (P1)
- ZS de priorité 2 (P2)
- ZS de priorité 3 (P3)

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES CAPTAGE D'EAU

- Périètre de protection immédiate - source ABS
- Périètre de protection rapprochée - source ABS
- Périètre de protection immédiate - source hors-sol
- Périètre de protection rapprochée - source hors-sol

**Fond de Plan**

- Parcellaire
- Élément de repère
- Bât dur
- Bât léger
- Chemin
- Passerelle ou Plan d'eau

